



SUGE

Réunion d'information du 17 novembre 2020

Paris, le 28 novembre 2020

EN QUELQUES MOTS...

Le Directeur de la Sûreté a souhaité rencontrer les organisations syndicales afin d'aborder l'activité cynophile et le CNTS. Il a souhaité échanger sur les futures évolutions de ces entités dans le cadre d'un dialogue social qu'il souhaite renouvelé et constructif. L'UNSA-Ferroviaire sera néanmoins, comme pour les PC, attentive à la mise en place de ces annonces.

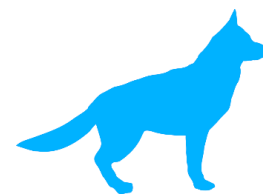
LE SUJET

Le 9 mars 2020, l'UNSA-Ferroviaire était reçue en bilatérale par Christophe MERLIN, nouveau Directeur de la Sûreté, qui nous a fait part de ses ambitions et de sa vision pour le service. Neuf mois plus tard, le Directeur reçoit, pour la deuxième fois, les organisations syndicales afin de leur faire part de ses projets d'évolution concernant l'activité cynophile et le CNTS.

phile et le CNTS.

L'UNSA-Ferroviaire constate que le Directeur continue à instruire un dialogue social constructif même si elle attend avec impatience le fameux « plan RH » qui doit être validé, ou non, par le GPU fin novembre. L'UNSA-Ferroviaire espère que ce dernier sera au rendez vous des attentes qu'il suscite sur le terrain. Nous devrions rencontrer de nouveau le Directeur mi-décembre concernant ce plan.

L'activité Cynophile



Conducteur de chien « défense »

Pour la Direction de la Sûreté, il existe une seule entité cynophile indivisible (défense et détection). Chaque spécialité a son importance et le Directeur défendra chacune d'entre elles avec la même énergie. La Direction nous affirme qu'il n'y a aucune inquiétude à avoir sur l'avenir de la spécialité « défense » au sein de l'activité cynophile. Cette spécialité a son importance au même titre que la « détection ». Selon le Directeur, il y a un gros travail de valorisation de la discipline à mettre en place vis à vis des Activités afin de montrer la plus-value de cette spécialité.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, le discours est optimiste et louable mais dans les faits, on en est loin. L'UNSA-Ferroviaire a donc interpellé le Directeur sur la crainte des conducteurs de chiens « défense » de voir disparaître leur spécialité. En effet, leur nombre diminue de jours en jours. Rien qu'à Paris, il reste seulement cinq conducteurs de chiens « défense » sur un cadre d'organisation de quatorze. Les formations initiales se font rares, voire inexistantes. Le TIS cynophile a disparu alors qu'il permettait

d'apprendre aux agents à travailler avec un chien mais aussi aux conducteurs de chiens de pouvoir valoriser leur activité auprès des agents, notamment pour attirer des candidats au poste de conducteur de chien « défense ». Pour l'UNSA-Ferroviaire, il est urgent de valoriser cette spécialité afin de faire en sorte de conserver les agents et d'en attirer de nouveaux. Les agents sur le terrain ont besoin de leurs conducteurs de chien « défense ».



Looping

Chiens « défense » en activité



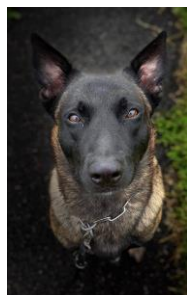
Lucky



Moka



Minos



Bob

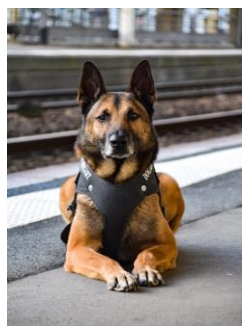


Lord

Goliath

Née le
19/09/2011

A servi du
24/03/2014 au
24/02/2020



L'UNSA-Ferroviaire a une pensée pour Goliath. Goliath a été un compagnon exemplaire et un excellent chien de « défense ». Il a protégé tout au long de ses années opérationnelles ses maîtres et ses collègues au quotidien. Il nous a malheureusement quitté le 26 septembre 2020.

Conducteur de chien « détection »

Objectif

Le Directeur nous rappelle que la spécialité « détection » est sur le devant de la scène car il y a des enjeux extrêmement importants (JO 2024, nouveau décret encadrant la spécialité, contexte terroriste). Le service doit être au rendez vous de ces enjeux. Pour cela, le Directeur est bien conscient qu'il faut repenser l'attractivité de la spécialité mais aussi qu'il faut effectuer un travail de fond pour répondre à une augmentation des interventions (on a doublé le nombre d'interventions pour bagages abandonnés en un an). La demande des Activités est exponentielle, ce qui va permettre le recrutement de dix conducteurs de chiens « détection » (sept sont financés par Île-de-France Mobilité et trois par TER). Afin d'assurer les formations, la Direction de la Sûreté a prévu de recruter deux éducateurs canins supplémentaires et l'encadrement sera également renforcé. Le Directeur souhaite récupérer des locaux dans les gares tête de ligne afin d'attribuer à nos chiens un espace de détente correct (pas l'arrière d'une voiture comme c'est le cas actuellement).

L'UNSA-Ferroviaire comprend l'objectif des JO de 2024. Le service avait rencontré des difficultés à disposer de conducteurs de chien « détection » en nombre suffisant pour l'Euro de football avec, notamment, des délais extrêmement contraints à respecter pour qu'ils soient opérationnels. La Direction de la Sûreté prépare le sujet bien en amont et c'est une bonne chose. Cela étant dit, la création de la spécialité « détection » a été contrainte dans le temps mais ce n'est plus le cas. L'UNSA-Ferroviaire a donc rappelé au Directeur qu'elle ne souhaitait pas voir se reproduire le schéma du déménagement des conducteurs de chiens « détection » de la plaque cynophile à Paris Gare de Lyon. Cette situation a été très mal vécue par les agents simplement parce que le service a manqué d'anticipation et de vision dans le temps. De plus, il est nécessaire de se pencher sur les conditions actuelles de travail des conducteurs de chiens « détection » afin que ces derniers puissent évoluer dans de bonnes conditions avec des locaux qui leur sont propres.

Formation

La Direction de la Sûreté nous informe qu'elle travaille sur le futur décret encadrant la formation des

conducteurs de chien « détection » en France. Le décret va faire augmenter le niveau d'exigence et de formation pour les conducteurs de chiens tout en continuant à demander une certification annuelle pour chaque équipage cynophile. Le Directeur nous informe que des tests à l'aveugle concernant la gestion des colis suspect sont et seront effectués de manière permanente. Ces tests à l'aveugle permettent d'étudier l'ensemble de la procédure de gestion d'un colis suspect, de la découverte à la levée de doute effectuées par nos équipages cynophiles. La SNCF a, à ce jour, mieux réussi ces tests que les régaliens, même si cela est évidemment extrêmement perfectible. La Direction de la Sûreté a prévu de recruter deux éducateurs canins supplémentaires pour améliorer la formation. Avec l'arrivée des JO 2024, la concurrence devient déjà plus forte pour l'achat de chiens. Afin d'éviter de rencontrer des soucis à ce niveau, la Direction de la Sûreté a décidé de s'allier avec la Défense Nationale pour l'achat de chiens. Deux autres alliances sont prévues : une avec la RATP afin d'améliorer l'interopérabilité sur les espaces que la SNCF et la RATP ont en commun et une autre avec le Ministère de l'intérieur pour que l'Union européenne finance en partie la formation de nos conducteurs de chiens « détection ». Le Directeur nous a annoncé qu'une réflexion étant en cours au niveau du SGDSN (Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale) pour créer une nouvelle mallette d'entraînement pour le conducteur de chiens « détection ». Cette mallette pourrait être stockée dans les coffres dédiés à l'armement.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la formation au sein de la plaque cynophile IDF, et plus généralement pour les conducteurs de chiens en France, est un sujet extrêmement important. Cette formation est dispensée depuis plusieurs années de façon très light et avec les moyens du bord. Cette situation ne peut plus durer. La Direction du DFPS ne peut plus compter en permanence sur la bonne volonté des agents pour maintenir leurs chiens dans de bonnes conditions opérationnelles. L'UNSA-Ferroviaire demande que la formation passe un cap. L'UNSA-Ferroviaire alerte depuis plusieurs années sur le manque de formateurs et de moyens. Nous avons proposé que les conducteurs de chiens, à l'instar de la formation TIS, puissent devenir éducateurs canins occasionnels. Il semblerait que cela commence à être mis en place au deuxième semestre 2020 mais pour l'UNSA-Ferroviaire, la réaction du DFPS est tardive. Le Directeur semble avoir pris la mesure de la tâche

à accomplir sur la formation. Cependant, l'UNSA-Ferroviaire attend des actes et du concret car cela devient urgent pour les agents. Un groupe de travail va être créé pour travailler sur l'activité cynophile.

Attractivité de la spécialité

Le Directeur est conscient que nous rencontrons des difficultés de recrutement. Pour ce faire, il nous a annoncé qu'une réflexion était en cours sur le parcours de carrière des conducteurs de chiens mais aussi qu'une prime de spécialité était à l'étude sans en préciser le montant. Cette réflexion doit être construite et budgétisée.

L'UNSA-Ferroviaire propose depuis plusieurs années au DFPS de réfléchir sur l'attractivité des postes de conducteurs de chiens. À ce jour, très peu d'agents s'engagent de nouveau dans la spécialité. Pour l'UNSA-Ferroviaire, cela montre que l'attractivité du métier n'est pas au rendez-vous, surtout par rapport à l'exigence et aux responsabilités du poste. L'UNSA-Ferroviaire avait demandé et obtenu du DFPS que l'on ouvre la possibilité aux conducteurs de chiens de devenir qualification D opérationnelle mais aussi de pouvoir devenir éducateur canin (occasionnel ou permanent). Cela peine à se mettre en place et il reste encore du chemin à parcourir mais l'UNSA-Ferroviaire ne lâchera pas. Il reste cependant beaucoup de difficultés pour les agents concernant les mutations, la reconnaissance de leur travail, etc... La prime de spécialité serait une réelle avancée si elle est mise en place car, pour le moment, nous sommes toujours dans l'expectative.

CNTS / CVSI

Le Directeur nous a fait part de sa volonté de réfléchir à comment mieux valoriser ses unités. En effet, elles sont en manque permanent d'effectifs et les postes ne sont pas du tout attractifs pour les agents. Pourtant, le Directeur souligne leur rôle essentiel. La Direction de la Sûreté mène une étude en regardant comment cela se passe dans d'autres centres de supervision. Elle étudie le volet rémunération, les formations ainsi que leur fonctionnement afin de voir ce qui est transposable au sein de ces unités pour les rendre plus attractives.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, l'amélioration de l'attractivité de ces métiers passe par une écoute

attentive des propositions des agents. Le travail mené par la Direction de la Sûreté est louable. Mais s'il s'effectue sans prendre en compte les difficultés et les attentes des agents, il ne sera pas efficace.

Dernières évolutions législatives

Le Directeur nous a informé que la Direction de la Sûreté poursuit son action pour obtenir des évolutions pour le métier dans le cadre de trois projets de loi (Silt, projet de loi sur le séparatisme et projet de loi Fauvergue). Le Directeur est optimiste sur le travail qu'effectue la Direction de la Sûreté.

Il évoque avec nous le débat sur le fameux **article 24 (article qui prévoit une sanction d'un an de prison et de 45 000 € d'amende en cas de diffusion de « l'image du visage ou tout autre élément d'identification » d'un membre des forces de l'ordre, lorsque celle-ci a pour but de porter « atteinte à son intégrité physique ou psychique »)** qui fait tant couler d'encre dans les médias. La volonté de la Direction de la Sûreté est d'obtenir la même législation pour les agents SUGE afin de les protéger. Il apparaît aujourd'hui que cet article sera peut-être introduit non plus dans le projet de loi Fauvergue mais dans le projet de loi contre le séparatisme. Il est évident qu'au vu du débat qui fait rage sur cet article, rien n'est garanti à ce jour.

L'UNSA-Ferroviaire continuera de son côté un travail de lobbying auprès de tous les acteurs de la Sûreté (régionale ou nationale), afin de porter ces évolutions qui nous paraissent essentielles pour les agents. Concernant l'article 24, il est essentiel pour l'UNSA-Ferroviaire que les agents de la SUGE soient protégés comme n'importe quel salarié. La diffusion d'images prend souvent des proportions qui sont parfois terribles pour les collègues et ce n'est pas acceptable.



CONTACT

Frédéric FOURNIER fournier.n@unsa-ferroviaire.org
Nicolas CALONNE calonne.n@unsa-ferroviaire.org
Eddy LIMA-PEREIRA lima-pereira.e@unsa-ferroviaire.org

Conclusion

Pour l'UNSA-Ferroviaire, il est impératif de voir de rapides évolutions concernant l'activité cynophile, notamment en termes de formation ! Il n'est pas entendable que de tels errements sur la formation continue perdurent, sachant qu'ils durent depuis maintenant plusieurs années.

Concernant le CNTS et le CVSI, l'UNSA-Ferroviaire demande que la Direction informe les organisations syndicales sur le travail qui est mené actuellement pour renforcer l'attractivité de ces unités.

De plus, l'UNSA-Ferroviaire attend le fameux « plan RH » qu'elle espère à la hauteur des attentes qu'il suscite car les évolutions sur certaines spécialités sont louables mais tous les agents ne sont pas spécialistes. Les agents SUGE sont tous des professionnels de la Sûreté qui méritent une reconnaissance de leur travail quotidien dans des conditions particulières et dans un contexte inédit. Ils ont été au rendez-vous lors du premier confinement et le sont une nouvelle fois lors du deuxième. Il est important que leur engagement et leur professionnalisme soient valorisés, peu importe leur qualification.



J'adhère à l'UNSA !

Nom:
Prénom:
Direction:
Adresse Pro:
Collège:
Tél:
Mail:

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Fédération UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS
Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org



ÉLECTIONS

AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION SNCF

DU 4 AU 10 DÉCEMBRE 2020

Avancées sociales
& développement de l'entreprise

Je Vote UNSA !